

Délibération DEL-CC-2025-051

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 18 MARS 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (10) : Florence BAZZOLI pouvoir à Pierre MORIN, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, André BOISSONNOT pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Yannick CHARRIER pouvoir à Jean-François MOREAU, Muriel HELOU-DEVILLERS pouvoir à Jean Claude METAIS, Rachel MERLET pouvoir à Sébastien GRELLIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Karine PIED pouvoir à Denis PRISSET, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER,

Absents (18) : Claire PAULIC, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Yannick CHARRIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

Date de convocation : 12-03-2025

Secrétaire de séance : Madame Nicole COTILLON

ADMINISTRATION GENERALE

Syndicat du Val de Loire (SVL) - Election d'un délégué communautaire au comité syndical

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-7 et L5711-1 ;

Vu les statuts du Syndicat du Val de Loire (SVL) ;

Vu la délibération DEL-CC-2020-134 du conseil communautaire en date du 21 juillet 2020 portant élection des délégués titulaires et suppléants au comité syndical du SVL Syndicat du Val de Loire ;

Vu la délibération DEL-CC-2022-002 du conseil communautaire en date du 8 février 2022 portant élection de deux délégués au comité syndical du Syndicat du Val de Loire :

Considérant la nécessité de remplacer Monsieur Bruno BODIN, délégué titulaire.

En application des statuts du syndicat SVL, chaque commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 3000 habitants au comité syndical. Par suite de sa prise de compétence « eau potable », la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est substituée à ses communes membres.

Conformément à la répartition des sièges au sein du comité syndical, la commune de BRESSUIRE dispose de : 7 sièges titulaires et 7 sièges suppléants.

Par délibération susvisée n°DEL-CC-2020-134, le conseil communautaire avait désigné parmi les 41 membres titulaires et 41 membres suppléants appelés à siéger au sein du comité syndical du SVL Monsieur Bruno BODIN au titre du 9^e siège titulaire qu'il y a lieu de remplacer.

Il revient donc à l'assemblée de procéder à l'élection au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue, de son 9^e membre titulaire.

Si, après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité, le troisième se tient à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En application de l'article L5711-1 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée décide, à l'unanimité de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret.

- **Siège titulaire :**

9^e siège titulaire : il est proposé la candidature de **M. Jean-François MOREAU**.

Premier tour du scrutin : nombre de votants : 67

→ Nombre de suffrages exprimés : 67 (blanc et nul : 0, abstention : 0. Majorité absolue : 67).

→ M. Jean-François MOREAU : 67 voix.

M. Jean-François MOREAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, obtient le 9^e siège titulaire au SVL Syndicat du Val de Loire.

Le conseil communautaire,

- **Invité à élire un délégué titulaire pour le 9^e siège au comité syndical du SVL Syndical du Val de Loire**

SYNDICAT DU VAL DE LOIRE (SVL)			
DELEGUES			
Commune		Titulaires	Suppléants
ARGENTONNAY	1	Michel GUILLOTEAU	Christine GRELLIER
	2	Thierry BREBION	Yves BRUNET
BOISME	3	Patrice GAUTHIER	Ronan CESBRON
BRESSUIRE	4	Pierre BUREAU	Bruno COTHOUIS
	5	Sandrine VIEL	Arnaud PRINTEMPS
	6	Sandra CAILTON	Corinne BAUDRY-GELLE
	7	Rodolphe THIBAUDEAU	Alain ROBIN
	8	Pascal GABILY	Anne-Marie BARBIER
	9	Jean-François MOREAU	Etienne HUCAULT
	10	Pierre MORIN	Nathalie MOREAU
BRETIGNOLLES	11	Luc BONNIN	Matthieu POIDEVIN
CERIZAY	12	Jean-Pierre BODIN	Jacky AUBINEAU
	13	Jean-Marie MERLET	Johnny BROSSEAU
CHANTELOUP	14	Dominique TRICOT	Franck MORIN
CHICHE	15	Gilles RENAUDET	Eric MERCERON
CIRIERES	16	Patrice ROUSSELOT	Freddy ENOND
COMBRAND	17	Marie-Claude VRIGNAULT	Hubert RABIN
COURLAY	18	Guy GUILLOTEAU	Nathalie ROUSSELOT
FAYE L'ABBESSE	19	Dominique REGNIER	Jean-Marie CHAUVENSY
GEAY	20	Tony QUINTY	Anthony CLOCHARD
GENNETON	21	Claudine MARTIN	Anita BERTHELOT
LA CHAPELLE SAINT LAURENT	22	Claire RENAULT	Jean-Pierre ROUSSEAU
LA FORET SUR SEVRE	23	Maryse NOURISSON-ENOND	Thierry MAROLLEAU
LA PETITE BOISSIERE	24	Jacques SOURISSEAU	Jean-François BLUTEAU
LARGEASSE	25	Alexandre RAMBAUD	Myriam COUTANCEAU
LE PIN	26	Léopold AIRAUD	Emmanuel POINTU
MAULEON	27	Guylène BARBOT	Damien SIMONNEAU
	28	Michel-Pierre DUBOIS	Sylvie BOUDOIRE
	29	Benoît FROGER	Karine PIED
MONCOUTANT SUR SEVRE	30	Stanislas FAZILLEAU	Cyril MENARD
	31	Jacques BILLY	Patrice BOCHE
MONTRAVERS	32	Pascal POIRIER	Stéphanie TRAPU
NUEIL-LES-AUBIERS	33	Michel CHARTIE	Jérôme BARON
	34	Jean-Noël FERCHAUD	Serge BOUJU
SAINT AMAND SUR SEVRE	35	Viviane ECHASSERIAU	Béatrice HERAULT
SAINT ANDRE SUR SEVRE	36	Luc RAMBAUD	Michel ETAVARD
SAINT AUBIN DU PLAIN	37	Nicole COTILLON	Olivier BERTRAND
SAINT MAURICE ETUSSON	38	Pascal LALOGUEE	Jacques COPPET
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES	39	Nicolas MICHENAUD	Clément CAILLAUD
TRAYES	40	Jean-Pierre FREROT	Bernard CARTIER
VOULMENTIN	41	Jany BOISSONOT	Sophie BESNARD

Après en avoir délibéré,

- **adopte cette délibération à l'unanimité ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

28 MARS 2025

Transmis en préfecture le

28 MARS 2025

Notifié ou publié le

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

